Fiche référence #23

Concours : construction d'une gendarmerie à Auneuil

AUNEUIL (60) – Concours

MAI 2019

LE PROJET EN IMAGES

DÉTAILS PROGRAMMATIQUES

L'emprise comprend deux zones, une zone "service et technique" et une Zone "logements" avec un accès indépendant. L'ensemble des exigences acoustiques de l'arrêté du 30 juin 1999 sont appliquées à la Zone Logements. Les isolements acoustiques minimums des façades sont déterminés selon les spécifications de l'arrêté du 30 mai 1996, en fonction de l'orientation et de la distance par rapport à la seule infrastructure de transport classée. Un isolement acoustique particulièrement soigné a été recherché, vis-à-vis des locaux adjacents pour les espaces tels que Salle Opérationnelle / Locaux d'Auditions / Local Régie/Repas / Local Multifonction. Un objectif de temps de réverbération entre 0,4 s et 0,8 s suivant NF EN 3382 a été dimensionné dans ces mêmes locaux. Une limitation du bruit des équipements intérieurs est assurée dans l'ensemble de la destinations, avec un objectif de bruit de fond LnAT ≤ 30 dB(A) / NR 25. Enfin, un niveau de bruit normalisé L'nT ≤ 58 dB est assuré pour la Zone Logements. En outre, l'ensemble des équipements techniques n'impacteront aucunement la tranquillité du voisinage au sens du décret n°2006-1099 du 31 août 2006.

LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage :	Département de l'Oise	(60)	Budget :	3,2 M€
Architecte :	Atelier Vincent Franquet	(60)	Surface :	1 144 m²

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET COMMERCIAUX

Acoucibe SAS

Tél. : 03 65 98 02 06
contact@acoucibe.fr

www.acoucibe.fr

Acoucibe
BUREAU D'ÉTUDES ACOUSTIQUES